



Rennes, le 23 décembre 2023

Communiqué

La loi immigration, xénophobe et populiste, ignore sciemment les travaux scientifiques

A l'instar de l'Académie des Sciences, de France Universités, de nombreux président·es d'universités ou d'organismes de recherche, de sociétés savantes et de très nombreux membres de la communauté académique, le Conseil d'administration du Collège des sociétés savantes académiques de France et les sociétés signataires tiennent à exprimer leur consternation et leur profonde indignation devant le texte de la loi sur l'immigration adopté le 19 décembre.

Cette loi légitime une idéologie xénophobe et discriminatoire. Elle est de l'aveu même de la Première ministre sans doute contraire à la Constitution. Elle va à l'encontre des connaissances scientifiques sur les migrations et heurte frontalement les principes des Lumières qui fondent la civilisation même qu'elle prétend défendre. Sa promulgation en l'état affecterait la vie de dizaines de milliers de femmes et d'hommes et agirait comme un frein à leur intégration dans notre pays. Elle aurait aussi de profondes conséquences sur l'activité économique nationale.

En tant que représentantes et représentants du monde académique, le volet de la loi qui cible les étudiantes et étudiants étrangers nous paraît singulièrement indigne et délétère. La mission de l'Université ne peut se concevoir sans l'enrichissement croisé de notre système académique avec celui des autres pays. La formation en France des futures élites étrangères participe au rayonnement culturel, diplomatique et économique de notre nation. Plus grave encore, en instaurant une suspicion de principe à l'égard des étudiants étrangers, cette loi viole les principes d'accès ouvert et égal à la connaissance qui prévalent dans l'Université française.

Comme l'Enseignement supérieur, la recherche scientifique ne peut prospérer sans échanges internationaux. 40% des doctorantes et doctorants de nos laboratoires sont étrangers, près d'un tiers des chercheurs actuellement recrutés au CNRS sont de nationalité étrangère. Emmanuel Macron s'est félicité le 7 décembre que 49% des chaires de professeur junior ont été attribuées à des scientifiques venant de l'étranger. Où serait la cohérence de promulguer quelques semaines plus tard une loi qui prive les scientifiques étrangers qui choisissent la France de prestations familiales pendant 30 mois après leur arrivée ? Cette loi est révélatrice de la schizophrénie des politiques publiques françaises.

En démocratie, l'élaboration de la loi ne doit pas être le produit de passions tristes, de cynisme et de manœuvres politiciennes au service d'ambitions personnelles. C'est pourtant exactement ce qui s'est produit ces dernières semaines. Cette loi relève d'une vision purement idéologique de la société qui a par le passé servi à justifier les pires crimes. Aucun fait établi, aucune étude scientifique sérieuse ne donne crédit à l'idée qu'une lutte contre un "appel d'air" à l'immigration fantasmé réglerait les problèmes du déficit public, du chômage, de l'économie, de l'insécurité ou de la violence. Cette loi illustre l'importance de la prise en compte des connaissances scientifiques dans les politiques publiques.

Nous appelons la communauté académique à s'élever contre cette loi et à poursuivre ses efforts pour rappeler avec vigueur le danger d'une prolifération incontrôlée dans le débat public d'idéologies toxiques et clivantes, sans fondement rationnel. Au lieu de dresser les individus les uns contre les autres en instrumentalisant la peur de l'autre, il est urgent de mobiliser l'ensemble de la société pour faire face aux véritables transformations du monde.

Signataires (liste mise à jour le 28 décembre) :

Conseil d'administration du Collège des sociétés savantes académiques de France
Association Française d'Économie Politique
Association des Enseignants-Chercheurs de Psychologie d'Université
Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie
Association Française d'Études Américaines
Association Française de Mécanique
Association Française des Petits débrouillards
Association Française de Sociologie
Association Francophone pour la Recherche sur les Activités Physiques et Sportives
Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur
Association des Historiens Modernistes des Universités Françaises
Association pour la recherche en didactique des mathématiques
Association pour la Recherche en Didactique des Sciences et des Technologies
Association Universitaire de Génie Civil
Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel
Comité National Français de Géographie
Femmes & Sciences
Groupe de recherche en anglais de spécialité
Historiennes et Historiens du Contemporain
Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur
Société Française de Bioinformatique
Société Française de Biologie du Développement
Société Française de Droit de l'Environnement
Société Française d'Ecologie et d'Evolution
Société Française des Etudes Japonaises
Société Française d'Exobiologie
Société Française de Génétique
Société Française de Microbiologie
Société Française de Phytopathologie
Société Française de Psychologie
Société Française de la Statistique
Société Française de Virologie
Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public

Société Informatique de France
Société Mathématique de France
Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles
Société des Professeurs d'Histoire Ancienne des Universités
Société de Psychophysologie et de Neurosciences cognitives

Sociétés et associations membres du Collège ayant publié un communiqué sur la Loi immigration (liste mise à jour le 28 décembre) :

Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie: [lien vers le communiqué](#)

Association Française de Science Politique : [lien vers le communiqué](#)

Association Française de Sociologie : [lien vers le communiqué](#)

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur : [lien vers le communiqué](#)

Société Mathématique de France : [lien vers le communiqué](#)

Société des Professeurs d'Histoire Ancienne des Universités : [lien vers le communiqué](#)